



**Jardiner,
naturellement !**

**Communiqué de presse
Besançon, le 17 avril 2014**

60 magasins francs-comtois s'engagent dans la Charte « Jardiner, naturellement ! »

Soixante jardinerie, magasins de bricolage et livres services agricoles de Franche-Comté s'engagent cette année dans la charte régionale « Jardiner, naturellement ! ». Cette charte a pour objectif de diminuer la consommation de pesticides dans les jardins en orientant les particuliers vers des solutions naturelles. Elle est coordonnée par le CPIE de la Vallée de l'Ognon et soutenue financièrement par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et de nombreuses collectivités. A cette occasion, une cinquantaine d'animations pour promouvoir les alternatives aux pesticides seront organisées dans les enseignes signataires jusqu'en juin 2014 à travers toute la Franche-Comté.

Changer les pratiques et les comportements au jardin

Même si seulement 9 % des pesticides vendus sont destinés à l'entretien des jardins par les particuliers, jusqu'à 30 % de la pollution des eaux proviendrait de ces jardiniers amateurs. Ceux-ci commettent en effet de nombreuses erreurs lors de l'utilisation de ces produits chimiques : surdosage, traitement à proximité de points d'eau... « La majorité des dysfonctionnements du jardin est liée à de mauvaises techniques et pratiques de jardinage. En règle générale, il est primordial de prévenir plutôt que guérir, d'avoir une tolérance à la végétation spontanée et une meilleure connaissance des petites bêtes et des plantes du jardin. » explique Emilie Leboucher, coordinatrice de la charte.

Les pesticides bientôt interdits pour les collectivités et les particuliers

La France est depuis de nombreuses années premier consommateur européen de produits phytosanitaires. Une nouvelle loi visant à mieux encadrer l'utilisation de ces produits en France a été promulguée le 6 février 2014. Le premier article interdit aux personnes privées ou publiques l'utilisation de pesticides pour l'entretien des espaces verts, forêts et promenades ouverts au public à compter du 1^{er} janvier 2020. Le second interdit la vente, l'utilisation et la détention de pesticides pour un usage non professionnel à compter du 1^{er} janvier 2022. La charte « jardiner, naturellement ! » accompagne ainsi les magasins et les particuliers à changer leurs pratiques d'ici l'application de cette nouvelle loi.

Les engagements de la charte

Les partenaires techniques de la charte s'engagent à accompagner les magasins dans leur démarche et à mettre en place les outils et actions de sensibilisation nécessaires pour faire évoluer la demande. Chaque magasin signataire s'engage quant à lui à former ses vendeurs au jardinage naturel, faire évoluer son conseil auprès des clients, mettre en avant les solutions alternatives et ainsi développer l'offre de produits naturels. La charte vise à diminuer la vente de pesticides au profit de la vente d'articles alternatifs : anti-limaces naturels, outils spécifiques pour le désherbage et l'accueil de la biodiversité...

Les 6 magasins les plus engagés en 2013

Chaque année le respect des engagements des magasins est évalué à partir de différents critères : participations des vendeurs aux formations, résultats des enquêtes en clients mystères, mise à disposition des fiches-conseils, retour des questionnaires d'évaluations des directeurs des magasins... En 2013, six magasins ont respecté 100 % des engagements. Il s'agit de : Ma jardinerie à Botans (90), Jardival à Fresne-St-Mamès (70), Jardival à Arbois (39), M. Bricolage à Saint-Vit (25), Villaverde à Tavaux (39) et Esprit Jardiland à Pontarlier (25).

Pour en savoir plus : www.jardiner-naturellement.org

50 animations printanières pour jardiner naturellement

Dans le cadre du lancement de la charte « Jardiner, naturellement ! » des animations pour promouvoir les alternatives aux pesticides sont organisées dans les magasins.



PONT-DE-ROIDE Jardival
- samedi 19 avril 9h-12h

PONTARLIER Esprit Jardiland - samedi 26 avril 13h30-17h

BAUME-LES-DAMES Gamm Vert - samedi 3 mai 9h-12h

SAONE Gamm Vert - samedi 3 mai 9h-12h

CHAMPAGNOLE Jardival et Gamm Vert - samedi 3 mai 9h-12h

GRAY Jardival - samedi 3 mai 9h-12h

SAINT-VIT Gamm Vert - samedi 3 mai 14h-17h

Toutes les animations sur www.jardiner-naturellement.org

Contact presse :
Elvina Bunod
elvina.bunod@cen-franchecomte.org
Tél. 03 81 53 91 44 ou 06 81 83 76 89

Partenaires :

